



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://snalc.org/snalc2015/spip.php?article622>

MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL 2017 : CSTS STI

- Carrière - Mouvement inter-académique - 2016/2017 -

snalc

Date de mise en ligne : vendredi 3 février 2017

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL 2017

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL : CSTS STI

Attendus/exigences de l'Inspection générale, dans l'ordre d'importance :

1. le candidat qui occupe le poste est prioritaire
2. le cursus universitaire, d'autant plus que le poste proposé est pointu
3. l'adéquation entre le profil du candidat et le profil du poste
4. et enfin l'Inspection classe en fonction des vœux et des besoins du service

Comme chaque année, compte tenu de la haute spécificité de nombre de postes, il reste de multiples postes vacants.

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL : CSTS Sciences physiques

Les exigences et attendus de l'IG :

1. La qualité professionnelle : agrégation + parcours professionnelle
2. Le diplôme, surtout en chimie (ingénieur et/ou une thèse)

L'Inspection est prudente sur l'éventuelle proposition de stagiaires en BTS. Néanmoins, même si les nominations de stagiaires ne sont pas privilégiées, ces derniers se révèlent être des ressources précieuses en affectation à titre provisoire, de sorte que ces candidats prennent conscience des multiples et différentes dimensions de ce type de poste.

Comme chaque année, encore trop de postes non pourvus par manque de candidats, ou parce que les candidatures n'offrent pas les qualités requises. Effectivement, il faut impérativement une adéquation entre le au profil de chaque BTS et le profil du candidat.

Les commissaires paritaires nationaux du Snalc.